|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  CAJ/73/7  **ORIGINAL :** anglais  DATE : 4 août 2016 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

Comité administratif et juridique

Soixante‑treizième session  
Genève, 25 octobre 2016

Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique

Document établi par le Bureau de l’Union  
  
Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

Le Comité technique (TC) a tenu sa cinquante‑deuxième session à Genève du 14 au 16 mars 2016. Il est rendu compte des faits nouveaux intervenus au sein du TC à sa cinquante‑deuxième session dans le document TC/52/29 Rev. “Compte rendu révisé”.

Afin de pouvoir présenter sans délai les conclusions du TC sur les questions pertinentes au Comité administratif et juridique (CAJ), un point de l’ordre du jour et un document concernant le “Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein du Comité technique” sont inclus dans les projets d’ordre du jour du CAJ pour les sessions de mars‑avril. Il n’y a toutefois pas eu de session du CAJ en mars 2016 et les conclusions du TC, formulées à sa cinquante‑deuxième session, sur les questions pertinentes pour le CAJ dans le cadre de sa soixante‑treizième session, figurent dans les documents pertinents du CAJ.

Le CAJ est invité à noter que les conclusions du TC, formulées à sa cinquante‑deuxième session, sur les questions pertinentes pour le CAJ dans le cadre de sa soixante‑treizième session, figurent dans les documents pertinents du CAJ.

[Fin du document]